

En général, les fermes du Canada étaient plus étendues en 1956 qu'en 1951. La grandeur moyenne des fermes a augmenté de 279.3 acres en 1951 à 302.5 en 1956. Le nombre de fermes de 400 acres ou plus a augmenté de près de 4 p. 100 tandis que celui des fermes de moins de 400 acres a diminué de plus de 10 p. 100. Au Canada, 21.4 p. 100 des fermes comptaient 400 acres ou plus, mais ce n'est que dans les Prairies que les grandes fermes forment une forte proportion du total. En Saskatchewan, en Alberta, et au Manitoba, 58.7, 43.3 et 33.7 p. 100 des fermes comptaient 400 acres ou plus. Dans les autres provinces, la proportion des fermes de cette importance variait de moins de 1 p. 100 à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard à 8.2 p. 100 en Colombie-Britannique.

50.—Exploitations agricoles classées selon la superficie, par province, recensement de 1956

Grandeur de la ferme	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	Moins de 3 acres.....	77	9	78	62	196
3— 9 acres.....	1,073	217	1,255	861	1,976	5,988
10— 69 “.....	986	2,372	5,870	5,530	18,897	24,997
70— 239 “.....	225	6,312	11,002	12,718	89,131	90,133
240— 399 “.....	19	423	2,001	2,058	10,042	13,882
400— 559 “.....	2	70	580	590	1,826	3,318
500— 759 “.....	2	13	181	172	385	1,012
760—1,119 “.....	2	5	83	95	123	431
1,120—1,599 “.....	—	1	17	24	24	112
1,600 acres ou plus.....	1	—	8	6	17	41
Total, fermes.....	2,387	9,432	21,075	22,116	122,617	140,602
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada ¹	
Moins de 3 acres.....	114	45	78	705	2,052	
3— 9 acres.....	1,052	442	884	5,664	19,415	
10— 69 “.....	2,900	1,208	2,073	10,573	75,409	
70— 239 “.....	13,803	14,549	19,559	4,357	261,799	
240— 399 “.....	14,755	26,496	22,438	1,424	93,551	
400— 559 “.....	7,860	19,996	12,069	686	46,997	
560— 759 “.....	4,815	16,553	8,228	462	31,825	
760—1,119 “.....	2,753	14,191	6,877	397	24,958	
1,120—1,559 “.....	823	6,364	3,551	188	11,104	
1,600 acres ou plus.....	326	3,547	3,667	292	7,905	
Total, fermes.....	49,201	103,391	79,424	24,748	575,015	

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Classement économique des fermes.—La Division de l'économie du ministère de l'Agriculture a établi une classification des fermes, pour le recensement de 1956, fondée sur leur capacité de production d'après les stocks relevés par le recensement. Cette classification diffère de celle du recensement de 1951, fondée sur le revenu déclaré par les exploitants, et ne lui est pas comparable.

Pour le recensement de 1956, trois classes de fermes ont été adoptées:

FERMES COMMERCIALES MIXTES (CULTURES ET BÉTAIL).—Les fermes dont la capacité de production est de \$1,200 ou plus (d'après la production moyenne et les séries de prix) sont classées comme fermes commerciales mixtes. Les fermes commerciales ainsi définies forment dans le grand total un groupe de fermes où les exploitants consacrent la plupart de leur temps à l'agriculture en vue de la vente sur le marché. Le choix du montant de \$1,200 est arbitraire, mais représente apparemment la limite inférieure des fermes qui fournissent de l'emploi convenable à l'exploitant. Même si un revenu de \$1,200 est nettement inférieur au niveau de vie désirable, il représente une ferme qui peut désormais se suffire.

FERMES D'INSTITUTIONS, ETC.—Cette classe comprend les fermes des réserves indiennes, les fermes expérimentales, les pâturages communautaires, les colonies hutterites ainsi que les fermes exploitées par les pénitenciers, les hôpitaux, etc.

AUTRES FERMES.—Cette classe comprend non seulement les exploitations qui produisent des cultures et du bétail d'une valeur inférieure à \$1,200, mais aussi les superficies consacrées aux serres, aux pépinières, à l'apiculture, aux produits forestiers, à l'élevage des animaux à fourrure et des chèvres.